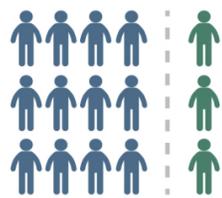


Violence fondée sur le sexe (VFS) au Canada : un aperçu

Violence sexuelle



Les femmes sont presque quatre fois plus nombreuses que les hommes à avoir subi une agression sexuelle à partir de l'âge de 15 ans.¹



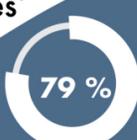
Les personnes transgenres et de diverses identités de genre^{2,3} sont environ **1,5 fois plus susceptibles** que les personnes cisgenres à avoir été agressées physiquement ou sexuellement à partir de l'âge de 15 ans.

Violence entre partenaires intimes

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir subi de la violence entre partenaires intimes⁴ depuis l'âge de 15 ans.

6,2 millions 44 % des femmes

4,9 millions 36 % des hommes⁵



Les femmes représentent **79 %** des victimes d'incidents de violence entre partenaires intimes signalés à la police.



Au cours des dernières années, les femmes ont constitué la **grande majorité (80 %)** des victimes de meurtres commis par un partenaire intime.



Violence fondée sur le sexe au travail



En 2018, près de 3 femmes sur 10 (29 %) ont dit qu'elles avaient subi un comportement sexuel inapproprié⁶ en milieu de travail au cours des 12 mois précédents⁷



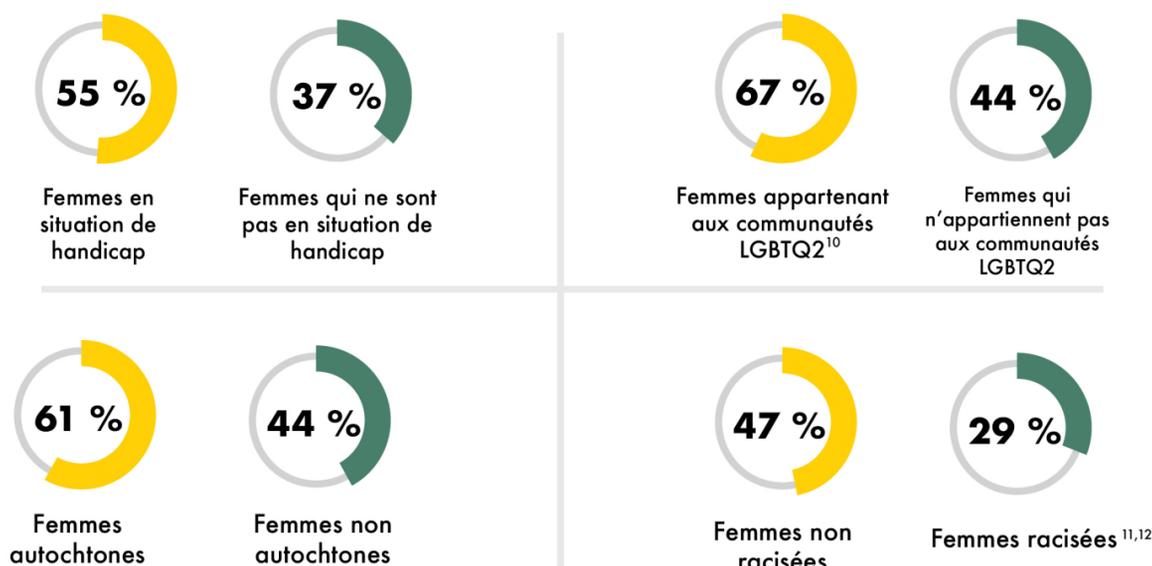
comparativement à près de 2 hommes sur 10 (17 %).

Quatre fois plus de femmes que d'hommes ont été agressées sexuellement dans un contexte lié au travail (13 % par rapport à 3 %).⁸



En raison des formes de discrimination et d'inégalité qui se recoupent, certains groupes de femmes⁹ sont plus à risque de subir de la VFS.

Violence entre partenaires intimes à partir de l'âge de 15 ans



Taux d'incidents de violence entre partenaires intimes déclarés par la police pour une population de 100 000 personnes

789

Femmes en milieu rural

447

Femmes en milieu urbain



En 2018, **12 %** des femmes âgées de 15 à 24 ans ont dit qu'elles avaient subi une agression sexuelle au cours des 12 mois précédents, une proportion beaucoup plus élevée que dans tout autre groupe d'âge.

Agression sexuelle à partir de l'âge de 15 ans



Sources : Toutes les données proviennent des enquêtes suivantes de Statistique Canada: [Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018](#); [La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2019](#); [Enquête sur les inconduites sexuelles au travail, 2020](#) et [Enquête sur l'homicide](#). Certaines données proviennent de compilations statistiques sur mesure qui ne sont pas accessibles en ligne.

Remarque : Des données provinciales et territoriales sur différentes formes de VFS sont accessibles dans les tableaux qui accompagnent les rapports de Statistique Canada suivants : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00017-fra.htm> et <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00012-fra.htm>.

1 Toutes les expériences de violence présentées dans cette infographie sont autodéclarées, sauf les données sur les incidents déclarés par la police et les homicides.

2 Les personnes qui ont indiqué que le sexe qui leur a été attribué à la naissance était différent de leur genre actuel ou que leur genre actuel était autre qu'homme ou femme.

3 Les personnes LGBTQ2 (de diverses identités de genre et faisant partie d'une minorité sexuelle) ont été déterminées dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). En raison des considérations liées à la taille de l'échantillon, seules certaines données sur leurs expériences de violence ont été diffusées. Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00009-fra.htm>.

4 La violence entre partenaires intimes comprend la violence psychologique, physique ou sexuelle, ou l'exploitation financière.

5 La fréquence, la gravité et les tendances de la violence diffèrent grandement entre les sexes. Il est important d'examiner ces caractéristiques afin de comprendre la nature genrée et inégale de la violence entre partenaires intimes (VPI). Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00003-fra.htm>.

6 Pour les besoins de l'enquête, cela comprenait les communications verbales et non verbales inappropriées, le matériel sexuellement explicite et/ou un contact physique ou des relations sexuelles suggérées.

7 Toutes les références aux 12 mois précédents font allusion aux 12 mois qui ont précédé la participation de la personne sondée à l'ESEPP. Les données ont été recueillies entre les mois d'avril et de décembre 2018.

8 Les données sont uniquement pour les provinces.

9 Toutes les personnes incluses dans les statistiques suivantes ont identifié leur genre comme étant féminin.

10 Il s'agit du terme utilisé par Statistique Canada pour l'analyse et la présentation des données de l'ESEPP. Ceci comprend les personnes qui ont déclaré être lesbiennes, gays ou bisexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité. Comprend également les personnes répondantes dont le sexe à la naissance ne correspondait pas à leur genre (c.-à-d. qu'elles et ils sont transgenres).

11 Dans l'ESEPP, les personnes participantes qui se sont identifiées comme appartenant à des minorités visibles ont été classées dans la catégorie « Pas une minorité visible ».

12 Bien que les données montrent que certaines populations peuvent ne pas être davantage à risque de subir certaines formes de VFS, cela ne veut pas dire que la VFS n'est pas un problème grave au sein de ces populations. Certaines populations sont confrontées à des obstacles et à des défis uniques lorsqu'il s'agit de signaler de la violence ou d'avoir accès à des services, ce qui les rend plus à risque de subir les répercussions de la VFS.

Cette infographie a été préparée par Femmes et Égalité des genres au Canada dans le cadre du plan de travail de l'équipe de travail fédérale-provinciale-territoriale sur la violence fondée sur le sexe et l'accès à la justice 2021-2023. Elle a été communiquée aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine en décembre 2021.